



Combien coûtent l'éolien et le solaire aux Français ?

La Cour des Comptes décrit un gaspillage d'argent public en révélant les coûts massifs de soutien aux EnRi par l'Etat

« Malgré les alertes des parlementaires depuis plus de 2 ans, la publication de la PPE3 le 13 février 2026 a fait l'impasse sur le coût complet des différentes solutions énergétiques. Le rapport sur la modulation d'EDF le 16 février 2026 puis le rapport de la Cour des Comptes le 18 mars 2026 commencent à lever le voile sur le gaspillage d'argent public généré par le soutien à l'éolien et au solaire. Quand tous les éléments du coût complet des énergies seront rendus publics, la vérité des coûts sera le juge de paix, **car pour bien compter, il faut tout compter..., et pour bien décider, il faut commencer par bien compter...** ».

L'éolien et le solaire sont déficitaires sans des soutiens publics massifs

La surproduction de 25% d'électricité en France engendre chaque année de plus en plus « de prix négatifs traduisant une destruction de valeur sur le marché qui est due en partie aux modalités de soutien actuelles des EnR qui, bénéficiant d'un tarif d'achat garanti, ne sont pas incités à moduler leur production en fonction des signaux envoyés par le marché » (Rapport CC mars 2026 p45)

Avec les PPA, contrats privés d'approvisionnement d'électricité, (Power Purchase agreement) le Gouvernement espérait pouvoir réduire le soutien public, mais « l'intérêt de recourir à des PPA reste faible tant que les prix de marché restent inférieurs aux coûts complets de production à base d'énergie renouvelable, et que les régimes publics de soutien assurent à eux seuls la rentabilité des projets et couvrent de larges volumes ». (Rapport CC mars 2026 p43)

La Cour des Comptes note aussi (page 43) que lors des 5 dernières années moins de 10% des projets solaires et moins de 2% des projets éoliens ont eu recours aux PPA. Les autres projets sont couverts par des prix garantis ou des compléments de rémunération, quand d'autres pays européens font des PPA des obligations réglementaires.

Des prix garantis déconnectés des prix de marché

La Cour des Comptes révèle (page 24) des prix garantis moyens de 175€/MWh, atteignant 266€/MWh pour le solaire alors que le rapport RTE de l'année 2025 révèle un prix à terme de l'électricité à 1 an de 61€/MWh voire 50€/MWh fin 2025. Qui paye la différence ?

Avec une surproduction d'électricité de 25% et une consommation atone pour les prochaines années, le rapport révèle le non-sens à la fois économique de soutien à l'éolien et au solaire, mais aussi environnemental puisqu'ils ne contribuent pas à la décarbonation des usages. En effet depuis plus de 10 ans, ils se sont substitués par priorité à 40TWh de nucléaire et d'hydraulique pourtant moins chers et plus décarbonés...

Des coûts complets révélant en France un gaspillage massif d'argent public

La mission d'audit sur les EnR confiée à MM. Jean-Bernard LEVY et Thierry TUOT et la révision en cours des Futurs énergétiques 2050 conduite par RTE devraient achever de révéler en 2026 la totalité des coûts complets de l'éolien et du solaire :

Coûts de réseaux (*raccordement, flexibilité, stabilité*), et les coûts de soutien vont continuer à exploser durant les prochaines années avec les nouveaux raccordements et une surproduction qui va augmenter, contrairement aux hypothèses de la PPE3 fondées sur des hypothèses irréalistes d'effacement du nucléaire et de l'hydraulique

Il faut ensuite ajouter toutes les externalités (impacts directs et indirects) soulignées lors du débat au Sénat en mai 2025 à commencer par les pertes de revenu d'EDF (*vente à l'export à prix bradé, volumes effacés et coût technique de la modulation*) soit plusieurs milliards d'euros par an.

Le débat énergétique en France doit quitter toute approche idéologique :

- **pour stopper le gaspillage d'argent public ;**
- **pour protéger la facture et les impôts des Français ;**
- **pour renforcer la compétitivité des entreprises ;**
- **et contribuer à faire baisser le prix de l'électricité avec les solutions les plus pérennes, les plus souveraines, les plus décarbonées et les moins chères.**

A propos du Réseau Energies Terre & Mer

Créé en 2024, le Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) réunit des associations et collectifs.

Ils représentent plusieurs dizaines de milliers de citoyens, soucieux d'une politique énergétique française compatible avec la sécurité énergétique et la souveraineté industrielle de notre pays et respectueuse tout à la fois de la saine gestion des finances publiques, de l'environnement naturel et humain et du patrimoine, du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises.

Contact presse : Nicolas BOUR +33 6 84 50 07 90

Réseau Énergies Terre & Mer — retm@retm.fr

www.retm.fr